

espaces

www.amilly.com

N° 198 - Novembre-Décembre 2016

L'avenir d'Amilly se construit aujourd'hui

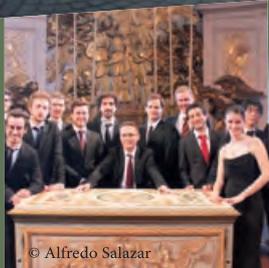


TOUS DIFFÉRENTS !



ENFANCE :
Journée UNICEF,
la fête de tous
les enfants

P 10



© Alfredo Salazar

CONCERT :
Noël célébré
en musique

P 11



JUJITSU :
Une nouvelle
saison de
compétition
démarré

P 17



Neuf pavillons sociaux inaugurés au Gros-Moulin - P.09



La Journée UNICEF, samedi 19 novembre de 14h à 18h à l'Espace Jean-Vilar - P.10



Le concert de Noël, dimanche 11 décembre à 20h30 en l'église Saint-Martin - P.11



Dossier travaux : construction d'un bâtiment pour l'accueil de loisirs à la Pailleterie - P.12

03 DE VOUS À MOI

04 INFOS SERVICES - AGENDA

05 INFOS MUNICIPALES

06 VISITES MINISTÉRIELLES

- *L'État vient saluer le dynamisme culturel et associatif de la Ville*

08 INFOS ASSOCIATIVES

09 SOCIAL

- *La commune, soutien de l'habitat social*

- *L'actualité du service Affaires sociales, 3^e Âge*

10 ENFANCE

- *Les contraires s'attirent à la Journée UNICEF*

11 CONCERT DE NOËL

- *"Au milieu de la nuit",*

un programme du Centre de Musique Baroque de Versailles

12 TRAVAUX

- *Investir pour l'avenir dans l'éducation et l'enfance*

- *Le neuf et l'ancien en harmonie dans le bourg*

- *Le futur se dessine*

16 SPORT

- *Les coups gagnants des J3 Tennis*

- *La compétition, moteur des J3 Judo Jujitsu*

17 TRIBUNE LIBRE

18 DÉTENTE

- *Les animations gratuites à la médiathèque*

- *Un livre, un titre*

- *DVD jeunesse*

Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Mylène Jourdan
Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02.38.28.76.25 - Site internet officiel de la Ville : <http://www.amilly.com>

Crédits Photos : DR

Photos de couverture : Les travaux de la ferme du Bourg

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup

Afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, la Ville d'Amilly poursuit, année après année, son programme de rénovation de bâtiments municipaux et de construction de nouveaux équipements. Cette valorisation du patrimoine constitue la part la plus conséquente des dépenses d'investissement de la commune. En 2016, l'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux atteint 2,3 millions d'euros auxquels viennent s'ajouter 1,2 million d'euros d'aménagement de voirie.

L'ensemble de ces investissements se fait sur les fonds propres de la Ville. Amilly ne contracte aucun emprunt et, par conséquent, conserve une indépendance financière totale.

Dans le dossier présenté dans ce bulletin, vous découvrirez les chantiers en cours ou sur le point de démarrer. Le secteur de l'éducation et de l'enfance est particulièrement concerné avec la construction d'un restaurant scolaire à l'école du Clos-Vinot, la rénovation de l'école élémentaire de Viroy et l'édification d'un bâtiment pour l'Accueil de loisirs à la Pailleterie, en remplacement du préfabriqué. Le milieu associatif n'est pas oublié : bientôt, un nouveau local sera érigé à côté de la Maison des associations.

J'élargis mon propos aux travaux déjà bien avancés, voire presque terminés, du stade Clériceau et de la Maison de la Petite Enfance et aux projets futurs dans les écoles, à l'église Saint-Firmin ou encore au Moulin Bardin. Ces réalisations sont destinées à satisfaire tous les Amillois dans leur vie quotidienne, parents, enfants, sportifs, responsables associatifs... C'est ainsi que le programme qui a été proposé en début de mandat sera réalisé en adéquation avec nos moyens. Notre vision de l'avenir est claire et, comme par le passé, nous ne ferons aucune promesse que nous ne saurions tenir.

Gérard Dupaty



Gérard Dupaty
Maire d'Amilly
Conseiller départemental du Loiret
Premier vice-président
de l'agglomération montargoise

INFOS SERVICES

Mairie d'Amilly : 3, rue de la Mairie
BP 909 – 45200 Amilly.

Tél. : 02 38 28 76 00

Clic M. le Maire :

mairie.amilly@amilly45.fr

Rencontrer M. le Maire :

sur rendez-vous les mercredis et jeudis
matins au 02 38 28 76 00

Accueil pièces d'identité et passeport :
02 38 28 76 00

Réservation de salles : 02 38 28 76 14

Service Affaires Générales - Associations - Élections :
02 38 28 76 12

Service Commande publique : 02 38 28 76 00

Service État-Civil : 02 38 28 76 16 / 20

Services Techniques et

Aménagement du territoire : 02 38 93 86 14

Secrétariat des élus : 02 38 28 76 00

Police Municipale : 02 38 28 76 00

Objets trouvés : 02 38 28 76 00

Centre Communal d'Action Sociale : 02 38 28 76 60

Espace Familial d'Écoute et d'Échanges :
02 38 28 76 09

Service Sports : 02 38 28 76 88

Service Jeunesse : 02 38 28 76 63

Piscine : 02 38 85 47 56

Médiathèque : 02 38 90 09 55

Service Scolaire : 02 38 28 76 66

Service Culturel : 02 38 28 76 68

Galerie d'Art L'AGART : 02 38 85 79 09

Musée des Arts et Traditions : 02 38 98 00 87

Service du 3^e Âge : 02 38 28 76 56

Service Enfance : 02 38 28 76 71

Petite-Enfance : 02 38 28 76 78

École de musique : 02 38 85 03 34

Accueil de loisirs à La Pailleterie : 02 38 93 90 51

Cimetière intercommunal et crématorium :
02 38 89 28 57

Groupes scolaires et écoles

Clos-Vinot élémentaire : 02 38 98 30 75

Clos-Vinot maternelle : 02 38 28 76 85

Garderie Clos-Vinot : 02 38 98 61 31

Goths élémentaire : 02 38 85 39 78

Goths maternelle : 02 38 85 52 86

Garderie Goths : 02 38 85 52 85

Saint-Firmin élémentaire : 02 38 85 12 44

Saint-Firmin maternelle : 02 38 85 74 85

Garderie Saint-Firmin : 02 38 98 06 11

Viroy élémentaire : 02 38 85 36 54

Viroy maternelle : 02 38 85 89 87

Garderie Viroy maternelle : 02 38 85 89 86

Garderie Viroy élémentaire : 02 38 85 98 96

RASED : 02 38 98 70 46

E.R.E.A. Simone Veil : 02 38 28 38 48

Collège Robert Schuman : 02 38 28 11 53

Lycée du Chesnoy : 02 38 89 80 00

Urgences :

Pompiers : 18 / 02 38 90 07 37

SAMU : 15

Police secours : 17 / 02 38 28 38 28

Gendarmerie : 02 38 07 15 80

Propreté :

SMIRTOM : 02 38 87 37 38

Déchetterie : 02 38 87 37 38

L'AGENDA

NOVEMBRE			
Expositions aux Tanneries "Histoire des Formes" "Presqu'île#1"	jusqu'au 12/03/17 du mer. au dim.	de 14h30 à 18h00	Galerie Haute Parc
Exposition aux Tanneries "Œuvre aux singuliers"	jusqu'au 13/11 du mer. au dim.	de 14h30 à 18h00	Grande Halle
Réunion du Conseil municipal	mercredi 9	20h00	Salle St Loup
Exposition Peintures et Créativités et Photo Club d'Amilly	du 11 au 13	de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30	Espace Jean-Vilar
Les animations à la médiathèque Le mois du film documentaire : - "Opération lune" - "Les 18 fugitives" Le gros quizz	mercredi 16 mercredi 30 samedi 26	20h00 20h00 19h00	La médiathèque
Les vendredis de l'orgue	4 - 18 - 25	18h00	Église S'-Martin
Journée UNICEF "Les contraires s'attirent, vive la différence"	samedi 19	de 14h00 à 18h00	Espace Jean-Vilar
Réunion de quartier - Bourg d'Amilly	vendredi 25	20h00	Salle B. Savarin
Soirée dansante Gâtinais Québec	vendredi 25	20h00	Espace Jean-Vilar
Bourse aux jouets, cadeaux, livres, skis, matériel de puériculture du 28 novembre au 1^{er} décembre <i>Dépôt des articles</i> <i>Vente des articles</i>	lundi 28 mardi 29 mercredi 30 jeudi 1 ^{er} /12	de 14h00 à 18h00 de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 18h30 de 9h00 à 12h00	Salle des Terres-Blanches
Repas dansant du Club des personnes âgées	mardi 29	12h00	Espace J.-Vilar
DÉCEMBRE			
Les vendredis de l'orgue	2 - 9 - 16	18h00	Égl. S'-Martin
Salon du vin - Lions Club	sam. 3 dim. 4		Espace J.-Vilar
Réunion du Conseil municipal	mercredi 7	20h00	Salle S'-Loup
Les animations à la médiathèque - Les vendredis ciné - cycle : "Patrimoine du cinéma français" - Contes insolites et extravagants - Le jour le plus court : un parcours ciné-gastronomique - Ciné mômes - cycle : "Voyage"	vendredi 9 samedi 10 vendredi 16 samedi 17	20h00 16h00 18h00 16h00	Médiathèque
Marché de Noël	dimanche 11	de 9h00 à 18h00	Centre bourg
Concert de Noël Centre de Musique baroque de Versailles	dimanche 11	20h30	Égl. S'-Martin
Soirée musicale de l'École de musique	mardi 13	20h00	Espace J.-Vilar
Marché des produits fermiers Délices de nos fermes	samedi 17	dès 8h00	Espace J.-Vilar
Sortie théâtre réservée aux aînés	dimanche 18	Départ de l'Espace Jean-Vilar à 13h00	Théâtre S'-Antoine Paris
Réveillon de la Saint-Sylvestre	samedi 31	dès 19h45	Espace J.-Vilar

Agenda non exhaustif - Plus de dates sur amilly.com

Réunion de quartier au Bourg

La réunion de quartier du Bourg aura lieu le **vendredi 25 novembre**. Cette rencontre avec les habitants permettra au maire Gérard Dupaty d'aborder la vie de la commune et du quartier : les finances, les travaux, les événements marquants à venir... Rendez-vous à 20 heures, salle Brillat-Savarin, 109 rue Offenbach.



Fermeture de l'accueil de la mairie

Ouvert habituellement le samedi matin de 9h00 à 12h00, l'accueil de la mairie sera exceptionnellement fermé **samedi 12 novembre**.

Inscriptions sur les listes électorales : dernière ligne droite

L'année 2017 comptera deux échéances électorales. Les deux tours de l'élection présidentielle se dérouleront le **23 avril** et le **7 mai**, ceux de l'élection législative auront lieu les **11 et 18 juin**. Pour voter à Amilly, il faudra impérativement être inscrit sur les listes électorales de la Ville d'ici le **31 décembre** prochain.

Cette inscription se fait en mairie ou en ligne sur www.mon-service-public.fr

Dans un cas comme dans l'autre, il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Renseignements :

Tél : **02 38 28 76 00** ou

par courriel :

affairesgenerales@amilly45.fr



L'Amérique, au menu de la Saint-Sylvestre

En chanson, au cinéma, dans la littérature, de nombreux artistes ont célébré New-York. L'immensité, les couleurs, le foisonnement culturel et artistique de la Grande Pomme ont aussi inspiré les services municipaux chargés de décorer l'Espace Jean-Vilar pour la soirée du Réveillon. Plongés dans l'univers de la mégapole américaine, les convives dégusteront un repas concocté par le traiteur "Abeille royale", assisteront à une soirée cabaret animée par la revue "Cabaret Precious" et danseront au rythme des chansons distillées par l'orchestre de l'Amillois Pascal Hamard.

Tarif : 115€ par personne et 20€ par enfant.

Réservations avant le **6 décembre** auprès de

l'Espace Jean-Vilar - Tél : **02 38 85 81 96**

ou courriel : eju@amilly45.fr



L'État vient saluer le dynamisme

Les visites ministérielles à Amilly ne sont pas courantes et, avant le mois de septembre, la dernière remontait à 2003, année de la visite de membres du gouvernement en un peu plus d'une semaine est assez exceptionnel ! Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, secrétaire d'État aux Tanneries tandis qu'Harlem Désir, secrétaire d'État aux Affaires européennes a

Audrey Azoulay assiste à la naissance du Centre d'art contemporain – Les Tanneries

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a inauguré le Centre d'art contemporain – Les Tanneries mercredi 21 septembre, trois jours avant son ouverture au public. Durant son allocution, elle s'est attardée plus d'une heure sur place et a félicité le maire, Gérard Dupaty, d'avoir *misé sur l'accès de la jeunesse et des familles à la culture. C'est un vrai sujet de société qui est ici défendu, à rebours de tous les déterminismes et de tous les clichés. Là ou d'autres élus font arbitrairement le choix de fermer des centres d'art, se méfiant d'un art contemporain qu'ils jugent "élitiste" - qualificatif qui cache bien souvent des tentations populistes - vous prouvez, Monsieur le maire, que non seulement la culture est au cœur du pacte républicain, mais aussi que l'art contemporain fait partie de nos vies et nourrit notre imaginaire.*



Audrey Azoulay a pris le temps de visiter tous les bâtiments, des salles d'exposition à l'École d'art. La ministre est la première personne à avoir inscrit un mot sur le livre d'or.



Éric Degoutte, directeur du Centre d'art, la ministre et les élus locaux au sein du bâtiment d'exposition.



Le soir de l'ouverture au public, un spectacle de danse en plein air.

Le culturel et associatif de la Ville

L'inauguration du dojo municipal par le ministre des Sports Jean-François Lamour. Dès lors, on peut considérer que recevoir deux la Communication a foulé le sol amillois le mercredi 21 septembre pour marquer l'ouverture du Centre d'art contemporain – Les célébré les trente ans de l'association d'insertion ALPEJ, vendredi 30 septembre.



en passant par l'accueil.



ir baptisé "9000 pas" a séduit l'assistance.

Harlem Désir, porte-parole du soutien de l'Europe aux actions en région

Harlem Désir, secrétaire d'État en charge des Affaires européennes, a visité les locaux de l'Association locale pour la promotion et l'emploi des jeunes (ALPEJ) situés au 55 et au 57 avenue du Docteur Schweitzer, lors des portes ouvertes organisées pour ses 30 ans d'existence.



Entouré du président de Région François Bonneau et du maire d'Amilly Gérard Dupaty, l'ancien président de SOS Racisme a écouté avec intérêt les explications de la directrice Christelle Leclerc. Elle a rappelé que l'ALPEJ promeut une structure économique visant à donner à des jeunes démunis et éloignés de toute perspective d'insertion le moyen de se placer en situation de travail. Cette mission s'est traduite depuis trente ans par l'accompagnement de 900 jeunes du Montargois âgés de 18 à 25 ans, encadrés par des professionnels, pour accomplir des travaux comme de la maçonnerie, de la peinture ou de l'entretien, entre autres, chez des particuliers ou des entreprises. 70 % des jeunes suivis ont intégré une formation qualifiante ou ont trouvé emploi. L'ALPEJ perçoit des subventions de la part de la mairie, du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe. En rendant visite à l'ALPEJ, Harlem Désir a montré que l'engagement des fonds européens en faveur de l'insertion allait perdurer.

Pour en savoir plus :

Contactez l'ALPEJ : 02.38.89.90.02 ou alpej@orange.fr - Plus d'informations sur le site www.alpej.fr

Dépasser le chacun pour soi avec les Restos du cœur

La 32^e campagne hivernale des Restos du cœur est sur le point de démarrer. Ouverte depuis 1988, l'antenne d'Amilly occupe depuis quelques années des locaux prêtés par la mairie au 391, rue des Maupas. Sa responsable, Marie-France Raffard, est à la recherche de nouveaux volontaires disponibles et prêts à faire marcher "leurs têtes et leurs bras".

Solides, fidèles, les 30 bénévoles actuels ne sont pas assez nombreux. Pour le comprendre, il suffit d'un chiffre éloquent, celui du nombre de foyers du Montargois aidés : 700 l'hiver, 200 l'été.

Deux matinées par semaine, le mardi et le vendredi, une dizaine de bénévoles sont à pied d'œuvre lors des distributions. Ils installent les étals par types de produits : fruits et légumes, pains, conserves... Parmi eux, Amédée, 87 ans, dont 25 de Restos passés à donner de son temps, mais aussi à recevoir de la chaleur humaine.

À 8h30, une longue file d'attente apparaît, les portes s'ouvrent. À son arrivée, chaque bénéficiaire est enregistré puis accompagné par un bénévole le long des stands.

De la collecte à la distribution en passant par le stockage

Pendant ce temps, une équipe décharge le produit de la "ramasse", nom employé pour désigner la collecte des invendus des supermarchés de la région. Elle a lieu tous les matins, pour compléter la dotation du comité central de l'association. Une fois dans le camion, les denrées sont acheminées dans les

locaux puis triées et stockées. Toutes ces manipulations demandent d'être en forme physiquement et nécessitent un suivi informatique. Si cette dernière tâche est pour l'instant dévolue à une poignée de membres, le futur bénévole pourra parfaitement, s'il a connaissance de l'outil informatique, exécuter cette tâche et même, s'occuper de l'administratif.

La variété des actions fait la richesse de l'engagement aux Restos du cœur. Outre la motivation, le seul impératif est d'être disponible. Beaucoup de bénévoles sont retraités, d'autres donnent un coup de main lorsqu'ils traversent des périodes de chômage, comme Jean-Luc. *Quand on met les pieds aux Restos, on y reste*, jure-t-il. De quoi inciter les actifs et les étudiants de donner quelques heures par semaine, si leur emploi du temps est compatible avec l'activité du centre. //

Pour en savoir plus :

Restos du cœur - responsable :
Marie-France Raffard - Tél : 02 38 85 23 67
Courriel : ad45.amilly@restosducoeur.org

L'action des associations reconnue

La mairie a honoré les actions de solidarité mises en place par la cinquantaine de bénévoles que comptent les Restos du cœur et la Bourse aux vêtements lors d'une rencontre organisée le 15 octobre dernier. La Ville d'Amilly les soutient en prêtant des locaux. Par ailleurs, dans le cas des Restos du cœur, le Centre communal d'action sociale achète le pain et fournit du matériel. Cet été, une armoire réfrigérée a été remplacée.



©Christian Caron

Aidez les écoliers amillois à faire leurs devoirs !

Comme les enfants, les bénévoles de l'association d'aide aux devoirs d'Amilly ont fait leur rentrée. Ils sont à la recherche de nouveaux volontaires. Apprentissage de leçons, récitations, lecture, exercices : la mission consisterait à accompagner une ou deux fois par semaine (pendant 1 heure à la fin des classes) les écoliers amillois, dans l'enceinte de l'établissement scolaire (actuellement : Clos-Vinot, Viroy et Saint-Firmin).



Photo d'archives.

Pour tout renseignement, contacter Alain et Anne-Marie Denis -
Tél : 02 38 93 92 43 ou par courriel :
annemariealain.denis@free.fr



La commune, soutien de l'habitat social

Neuf pavillons construits par le bailleur social "LogemLoiret" ont été inaugurés au Gros-Moulin. L'occasion de comprendre l'action de la commune en matière de logement social et de faire le point sur les projets en cours à Amilly.

Une aide dans la construction

Tout projet de construction de logements sociaux est porté par un bailleur social. Dans le Montargois, il peut s'agir de Vallogis, LogemLoiret ou France Loire.

La mairie peut aider le bailleur dans son entreprise en apportant un terrain ou en prenant en charge l'aménagement d'un réseau de voirie. Autre possibilité : la garantie d'emprunts, financée par la communauté d'agglomération à laquelle Amilly adhère. Cette dernière option a été choisie pour l'ensemble pavillonnaire du Gros-Moulin baptisé "Clos des Sablons".

Un droit de réservation

Pour chaque programme de construction qu'elle aide à concrétiser, la mairie devient "réservataire" de logements. Cela signifie que le bailleur lui donne la possibilité de proposer des candidats à la commission d'attribution qu'il dirige. Cette commission n'a pas l'obligation de retenir les propositions des réservataires.

En règle générale, le quota de réservations accordées aux collectivités territoriales ne peut dépasser 20% du total des logements du programme. Dans le cas du "Clos des Sablons", la mairie est devenue réservataire d'un pavillon sur les neuf.

Une aide à la constitution d'un dossier

Le droit de réservation de la mairie est limité. Le service Logement conseille donc aux administrés de se donner un maximum de chances en formulant une demande chez tous les réservataires : les bailleurs sociaux bien sûr, mais aussi le CIL* (Comité interprofessionnel du logement) si leur employeur y adhère et la sous-préfecture (pour les fonctionnaires). La demande de logement social doit être transmise à un bailleur ou remplie en ligne afin d'obtenir un numéro d'enregistrement unique. 

* CIL Val de Loire, 29 rue du Faubourg de la Chaussée à Montargis. Tél. : 02 38 93 85 60

État des lieux du logement social à Amilly

Amilly soutient en priorité des projets qui favorisent la mixité sociale et a pris le parti de répartir l'habitat social dans tous les quartiers de la ville. La commune, qui a d'ores et déjà dépassé le taux de 21 % de logements sociaux (soit un nombre de 1062), a autorisé la construction de 117 nouveaux appartements ou pavillons à horizon 2018. Les travaux sont bien avancés voire presque terminés pour certains, rue de la Vallée ou rues du Château et Amicie-de-Montfort (anciennement aisance des Bourgoins) et des programmes sont lancés rue du Prieuré, rue des Castors, rue des Hautes-Varennes et rue du Ruisseau.

L'actualité du 3^e âge

► La comédie
"Peau de vache"
à voir au théâtre

Passer un après-midi avec une "peau de vache", n'est *a priori* pas très tentant. Mais il y a fort à parier que passer un après-midi au théâtre Antoine à Paris pour assister à une représentation de la pièce "Peau de vache" l'est beaucoup plus. Ce sera l'objet d'une sortie proposée par le service Affaires sociales - 3^e Âge, dimanche 18 décembre.

Il faut prévoir un départ de l'Espace Jean-Vilar à 13h00 et un retour à Amilly vers 20h30.

Les tarifs sont à retrouver sur le site www.amilly.com ou dans le précédent numéro d'Amilly Espaces (septembre-octobre). Réservations
Tél : 02 38 28 76 56 ou
02 38 28 76 60.

► Vous êtes arrivés
cette année à Amilly ?
Inscrivez-vous au colis
de Noël !

Si vous avez 65 ans ou plus et avez emménagé à Amilly cette année, un colis de Noël comprenant des produits du terroir peut vous être distribué par l'un des membres du conseil municipal, dans le courant du mois de décembre.

Par ailleurs, les personnes déjà bénéficiaires du colis concernées par un changement d'adresse, de numéro de téléphone ou un départ en retraite sont priées de le signaler au service.

Pour vous inscrire au colis ou signaler tout changement, contacter le 02 38 28 76 56 ou le 02 38 28 76 60 avant le vendredi 25 novembre.



Les contraires s'attirent à la Journée UNICEF



Jour/nuit, chaud/froid,
grand/petit, noir et
blanc/couleurs :

cette année, la Journée UNICEF pilotée par le service Éducation/Enfance de la Ville d'Amilly fait la part belle aux antagonismes, aux antipodes, aux contrastes, bref, à tout et son contraire.

Les familles sont invitées à partager ce moment festif chargé en animations, samedi 19 novembre, à l'Espace Jean-Vilar de 14 h à 18 h.



Enfance rime avec innocence, insouciance mais aussi tolérance. C'est le sens de la thématique retenue pour cette 12^e édition : "Les contraires s'attirent : vive la différence !".

Jeux, ateliers créatifs...

Ce message fait écho aux valeurs de l'UNICEF défendues par Amilly, détentrice du label "Ville amie des enfants" décerné par l'agence de l'ONU. Il sera décliné dans l'ensemble des animations le 19 novembre, pour faire rimer enfance avec réjouissances.

Le jeu "fil rouge" en est un bel exemple : ponctuellement et quand bon lui semblera, le Roi du Silence, chef d'orchestre des animations, désignera un animateur costumé. Le public devra alors l'associer à son opposé représenté par un autre animateur déguisé, le conduire jusqu'à la scène... et les deux feront la paire !

"Silence, je danse !" ou encore "Je goûte, je devine : sucré ou salé ?" compléteront le programme des animations, sans oublier les ateliers des "7 différences" et de jeux d'adresse en bois tenu par... Gaston Lagaffe ! Comme le veut la tradition de la Journée UNICEF, tous les enfants entonneront un chant commun.

Il y aura largement de quoi s'amuser sur la dizaine de stands, tenus pour certains par des adolescents de la Maison des jeunes impliqués dans l'organisation. N'oublions pas les tout petits qui trouveront un espace qui leur sera spécialement dédié : un parcours de motricité pour les plus casse-cou, un atelier dessins pour les plus artistes et des animations lecture autour du Kamishibai en collaboration avec la médiathèque pour les plus rêveurs...

Pour connaître l'intégralité du programme de cette Journée UNICEF, rendez-vous sur le site www.amilly.com

Bénéfices au profit de l'UNICEF

La somme récoltée grâce à la vente de boissons et collations (chaudes/froides, sucrées/salées, en accord avec le thème) ou des objets confectionnés par les enfants pendant les heures de TAP et en accueil périscolaire, sera reversée à l'UNICEF. L'édition 2015, reportée à mars 2016, avait permis de verser 1 500 € au comité local de l'organisation.

PRATIQUE

Samedi 19 novembre de 14 h à 18 h
à l'Espace Jean-Vilar - Gratuit

Centre de Musique Baroque de Versailles

“Au milieu de la nuit”



Les plus grands talents du Centre de musique baroque de Versailles se rassemblent à Amilly le 11 décembre à 20h30 pour interpréter le concert de Noël en l'église Saint-Martin. Les “Chantres”, 20 jeunes chanteurs en formation professionnelle, s'associent aux Symphonistes, instrumentistes chargés de compléter l'harmonie. Ensemble, ils subliment deux œuvres célébrant la naissance de Jésus.

Baptisé “Au milieu de la nuit”, ce programme est consacré à la “Pastorale sur la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ” de Marc-Antoine Charpentier et au Noël “Au milieu de la nuit”, de Bernard-Aymable Dupuy.

Situées à la croisée du profane et du sacré, ces deux compositions sont imprégnées de culture populaire et évoquent des personnages d'anges et de bergers qui ne sont pas sans rappeler à l'auditeur l'imagerie traditionnelle des Santons de Provence. Écrites à 60 ans d'intervalle entre la fin du XVII^e et la moitié du XVIII^e siècle, elles témoignent de l'évolution du genre musical consacré à la Nativité.

Le patrimoine musical traverse le temps et le public réuni en l'église Saint-Martin d'Amilly le dimanche 11 décembre éprouvera sans doute une émotion unique devant les Chantres et les Symphonistes (composés de deux violons, deux flûtes à bec et basson, une basse de violon, un clavecin ou orgue positif), à l'idée que le Noël “Au milieu de la nuit” a vraisemblablement été joué pour les fêtes de Noël à la basilique Saint-Sernin de Toulouse en 1749. 

Marc-Antoine Charpentier, de Molière à l'Eurovision

S'il est un contemporain de Jean-Baptiste Lully, surintendant de la musique du roi Louis XIV, Marc-Antoine Charpentier ne connaît pas une notoriété équivalente de son vivant. Cependant, comme Lully, il collabore avec Molière et, en 1673, il compose la musique de la comédie-ballet “Le Malade imaginaire”. L'opéra ne lui réussit pas et, après un échec critique, il décide de se consacrer à la musique religieuse. C'est d'ailleurs l'une de ses compositions sacrées qui le fera accéder à la postérité, 300 ans après sa mort : son prélude “Marche en rondeau” extrait du motet “Te Deum” sert de thème au générique de l'Eurovision depuis 1956. Les férus de rugby le connaissent également puisqu'il est utilisé en tant qu'hymne officiel du Tournoi des Six nations.

Pour en savoir plus :

Plein tarif : 17€ - Tarif réduit et groupe : 12€

Enfants moins de 12 ans : 5€

Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique d'Amilly

À SAVOIR

Les prochains ateliers d'après modèle à l'École d'art

Deux sessions d'ateliers d'après modèle pour adultes sont organisées en fin d'année : le 19 novembre et le 3 décembre. Rendez-vous de 14h00 à 18h00 dans les locaux du Petit Chesnoy à la Pailleterie. Tarifs : 17,30€ pour les élèves de l'École d'art - 19,40€ pour les autres.



Emplacement du futur bâtiment.

▲ Construction d'un restaurant scolaire à l'école du Clos-Vinot

• Pourquoi ce projet ?

Gérard Dupaty, maire : *Plusieurs raisons expliquent cette décision motivée par la nécessité de sortir le restaurant scolaire de l'enceinte même de l'école. D'abord, nous souhaitons qu'il soit positionné à la jonction entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Ensuite, les exigences sanitaires et techniques inhérentes à l'activité du restaurant impliquaient de construire un bâtiment en dehors des locaux consacrés à l'enseignement. Enfin, cette initiative s'inscrit dans la continuité du choix de centraliser l'élaboration de l'ensemble des repas pris par les écoliers amillois à la cuisine installée rue Offenbach.*

• En quoi consiste-t-il ?

Installé rue Rouget-de-Lisle dans le périmètre de l'école élémentaire, le bâtiment de 590 m² sera principalement composé de deux salles de restauration pour les élèves (pour le maternel, 96 m² ; pour l'élémentaire, 192 m²) et les

professeurs (40 m²), de sanitaires et de locaux pour le personnel (vestiaires, office, plonge, local technique et de stockage de matériel de nettoyage).

Les +

Barbara Moliard, chef du service Éducation/Enfance :

Indépendants, non enclavés, les locaux offriront une sensation radicalement différente du restaurant scolaire actuel : ils seront plus spacieux, plus lumineux et moins bruyants. Les salles plus grandes, l'aménagement reconfiguré et le changement de mobilier permettront d'optimiser le fonctionnement du double service, qui est maintenu.

• Où en est-t-on ?

Les travaux ont débuté en octobre et dureront probablement toute l'année scolaire. La circulation sera modifiée durant tout ce temps : la rue Rouget-de-Lisle sera fermée et la rue Mozart convertie en voie à sens unique pour permettre aux parents de stationner des deux côtés de la route matin et soir.

▼ Construction d'un bâtiment pour l'Accueil

• Pourquoi ce projet ?

Gérard Dupaty, maire : *Le préfabriqué a vécu. Il abrite actuellement la restauration de l'Accueil de loisirs et les activités de plusieurs associations. De plus, avec une augmentation constante des effectifs de fréquentation de l'Accueil de loisirs, les locaux du Petit Chesnoy étaient devenus trop étroits. Il était donc nécessaire de construire un bâtiment susceptible de réunir un espace de restauration et un espace dédié à l'animation.*

• En quoi consiste-t-il ?

En forme de "L", d'un seul tenant, couvert de zinc et bardé de bois (matière choisie pour l'ossature des murs), l'édifice fera 800 m², dont une salle polyvalente de 200 m², une salle de restauration de 200 m². La surface des rangements, offices et locaux pour le personnel atteindra 100 m² environ. Un auvent longera la façade intérieure du bâtiment et donnera accès à une cour.



dans l'éducation et l'enfance



▼ Rénovation de l'école élémentaire de Viroy

• **Pourquoi ce projet ?**

Gérard Dupaty, maire : *Le bâtiment date des années 1950, une restructuration s'impose. Une fois les travaux terminés, les enfants seront accueillis dans un espace totalement reconfiguré et adapté aux technologies nouvelles. Par ailleurs l'application des mesures en matière d'isolation permettra des économies d'énergie appréciables.*

• **En quoi consiste-t-il ?**

La partie de l'école destinée à être rénovée est composée de quatre classes, une bibliothèque, une salle informatique, des bureaux, des sanitaires, une salle de gymnastique et le réfectoire. Il faut y réaliser des travaux de second œuvre : mise aux normes électriques et de sécurité, réfection du chauffage et des sols avec pose de carrelage, isolation des murs...

En parallèle, le bâtiment qui abritait des logements est transformé en bureaux pour l'inspection académique.

Accueil de loisirs au Domaine de la Pailleterie

Les +

Barbara Moliard, chef du service Éducation/Enfance :

On note deux avancées : les enfants déjeuneront dans une salle plus spacieuse et confortable que le préfabriqué et la surface destinée aux animations sera agrandie, puisque le nouveau bâtiment comportera une grande salle modulable divisible en deux ou trois parties. Cela permettra d'accroître la capacité d'accueil d'au moins 20 places et de répondre ainsi aux demandes des familles Amilloises.

• **Où en est-t-on ?**

Le chantier commencera avant la fin de l'année et durera *a priori* quatorze mois. Le préfabriqué actuel ne sera détruit qu'une fois la construction terminée, pour que perdurent les activités de l'Accueil de loisirs et des associations.



L'école élémentaire sur le point d'être rénovée.

Les +

Barbara Moliard, chef du service Éducation/Enfance :

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du projet de révision globale des bâtiments scolaires de Viroy. Les enfants apprendront dans un environnement repensé : l'abaissement des plafonds et le remplacement des parquets en bois amélioreront la qualité acoustique des classes. En parallèle, les salles intégreront des éléments favorables à des méthodes pédagogiques modernes, comme les vidéoprojecteurs interactifs. Enfin, la salle informatique deviendra une salle de cours et les ordinateurs seront disposés dans les classes.

• **Où en est-t-on ?**

Le chantier sera véritablement lancé en novembre. La programmation des travaux tient compte du calendrier scolaire et de l'activité de l'école. C'est pourquoi ils sont répartis en plusieurs phases. La première concernera la cantine, le gymnase et les sanitaires ; la seconde, la bibliothèque, la salle informatique principalement ; la troisième portera sur les quatre salles de classe et se déroulera l'été prochain, pour ne pas perturber les enseignements.

Il est souhaité que la rénovation soit finie pour la rentrée de septembre 2017. 🍷

Le neuf et l'ancien en harmonie dans le bourg

Création de bureaux municipaux à la salle du Bourg



• Pourquoi ce projet ?

Gérard Dupaty, maire : *Il est important de rapprocher la Police municipale du cœur de la Ville. L'accueil physique et téléphonique du public se fait d'ailleurs d'ores et déjà en mairie centrale. Avec la réhabilitation de la ferme du Bourg en bureaux municipaux, les services de la Ville seront concentrés dans un périmètre restreint pour faciliter l'accès aux administrés.*

• En quoi consiste-t-il ?

Le bâtiment de la rue Albert-Frappin, dévolu autrefois aux activités associatives, d'une surface de 217 m² de plain-pied avec pignon sur rue, sera divisé en deux. Seuls sont conservés les murs extérieurs et porteurs. Tout le reste : structure métallique, toiture, cloisons, sol, sera refait. La bâtisse se situant dans le périmètre de l'église, monument classé, l'Architecte des bâtiments de France a donné des recommandations, que la mairie a respectées quand cela était possible. Par exemple, les volets seront en bois pour rappeler le style architectural de l'ancien bâtiment.

• Où en est-t-on ?

Les enduits, la destruction d'une dépendance ainsi que la modification d'ouvertures ont déjà été réalisés par les services techniques de la Ville. Les premières entreprises arriveront sur place en novembre. La fin des travaux est envisagée pour juin.



Extension de la Maison des associations

• Pourquoi ce projet ?

Gérard Dupaty, maire : Il consiste à répondre à un besoin croissant et de plus en plus urgent des associations. L'occupation de la salle des Terres-Blanches et de la Maison des associations Taraud arrive à saturation. L'extension consiste essentiellement à créer une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes, ce qui correspond à la demande habituelles de nos associations.

• En quoi consiste-t-il ?

Rachetée par la mairie, la maison d'habitation accolée à la Maison Taraud est à l'état de ruine. Elle a vocation à être détruite. Un bâtiment neuf de 120 m² sera érigé à sa place. Il comprendra deux pièces essentielles : la salle de réunion sonorisée et dotée d'un vidéoprojecteur et l'office équipé d'un réfrigérateur, d'un lave-vaisselle, d'un bac de plonge, d'une armoire chauffante et d'une armoire de rangement.

• Où en est-t-on ?

La première étape consistera à détruire la maison d'habitation, ce qui sera chose faite en novembre. Le nouveau bâtiment devrait être prêt six mois plus tard. 



Les travaux de la ferme du bourg



Débuté l'été dernier, le chantier de la Ferme du Bourg avance bien. Le nouveau bâtiment abritera des bureaux municipaux. À ce rythme l'emménagement des agents dans les locaux aura lieu, dans le courant de l'été 2017.

Le futur se dessine

Le programme de travaux va se poursuivre dans les années qui viennent avec des investissements conséquents dans le secteur scolaire.

▼ Un nouveau gymnase va sortir de terre au Clos-Vinot. L'ancien sera détruit et un équipement neuf sera érigé rue Albert-Frappin. Surface escomptée : environ 650 m². Les élèves évolueront dans des espaces extérieurs agrandis et la palette de disciplines sportives pratiquées sera plus étendue.



▼ L'école du Clos-Vinot va être rénovée dans son ensemble (1425 m² de locaux) dans le but de correspondre aux exigences des nouvelles réglementations thermiques et de performance énergétique, et de respecter les normes d'accessibilité.



▼ Un restaurant scolaire pour le groupe scolaire de Viroy sera construit afin d'accueillir des élèves de plus en plus nombreux et leur proposer un équipement plus spacieux (plus de 600 m²) et fonctionnel.



▲ Le nombre d'élèves scolarisés à l'école maternelle de Saint-Firmin ne cesse de s'accroître. C'est pourquoi la mairie a décidé de réaliser une extension d'environ 200 m² et un réaménagement de l'existant sur 130 m². L'agrandissement permettra notamment la création d'un préau, d'une salle de réunion et d'espaces pour le personnel enseignant et d'entretien. //



La section Tennis des J3 Sports Amilly, forte de 220 inscrits, est présidée par Céline Héberlé. Dynamique, la responsable, entourée des membres du bureau, ne manque pas de projets pour le club.

Côté courts

Au club des J3 Tennis, l'esprit de compétition règne. Jeunes, seniors, féminines, masculines, 27 équipes sont engagées dans des championnats d'hiver et d'été. Quelques pointures évoluent aussi bien en équipe qu'en individuel en s'illustrant dans des tournois locaux, à l'image de Steven Lemoine (classé 1/6, pour les connaisseurs) chez les hommes et d'Alexandra Lopez (classée 5/6) chez les femmes.

Avec l'ambition que les jeunes perpétuent cette tradition de la compétition voire dépassent le niveau de leurs aînés, le club mise sur l'école de tennis. Elle compte 180 inscrits parmi lesquels 110 enfants dont certains très talentueux couvés par les J3. Les quatre entraîneurs, dont un temps plein, espèrent les porter jusqu'à leur majorité et au-delà.

Côté cœur

Cet objectif sportif s'ajoute à un projet de développement de l'association qui impliquerait la création d'une section handitennis *sur le point de se concrétiser*, déclare Céline Héberlé, présidente des J3 Tennis. Un enseignant du club vient, en effet, de terminer une formation spécialisée. Un contact a été pris avec l'Adapt et plusieurs joueurs en situation de handicap ont déjà manifesté leur intérêt pour l'ouverture d'un créneau. Le cours, planifié toutes les deux semaines, démarrera *a priori* début 2017.

L'idée a pu être envisagée lorsque *la mairie a goudronné les abords des terrains, offrant la possibilité d'accéder à*

tous les courts en fauteuil roulant, atteste la responsable. En plus de favoriser la pratique sportive des personnes handicapées, la création d'une telle section a une portée pédagogique certaine, *pour enseigner le dépassement de soi et le valoriser auprès des enfants*, ajoute Céline Héberlé.

Pour aller plus loin encore dans cette démarche, le club organisera en 2018 un tournoi d'exhibition avec la participation de joueurs internationaux handitennis. 🎾

Des équipements récemment rénovés par la mairie

La quasi-totalité des huit terrains (dont deux couverts) a été refaite ces cinq dernières années par la commune d'Amilly. Les abords extérieurs des courts ont fait peau neuve également, dans le prolongement de la réhabilitation du gymnase Ladoumègue. Un parking d'une dizaine de places, accessible par la rue des Petits-Louis, a été créé, les haies de thuyas ont été rasées pour une meilleure visibilité, les accès aux courts ont été enrobés.

Prochaine étape : l'installation de serrures spéciales pour les courts afin que seuls les adhérents du club y aient accès et éviter les dégradations.

Pour en savoir plus :

L'actualité des J3 Tennis est à retrouver sur www.club.ftt.fr/j3tennisamilly

Pour tout renseignement, contacter le 02 38 93 55 55 ou par courriel : clubtennisj3amilly@yahoo.fr

Le club house est ouvert chaque soir de la semaine, de 17 h 30 à 19 h 30.

La compétition, moteur des J3 Judo-Jujitsu

Avec plusieurs médaillés mondiaux et européens, le club des J3 Sports Amilly Judo-Jujitsu fait rêver les enfants. Ils sont des dizaines à s'inscrire pour, comme eux, un jour, atteindre les sommets de leur discipline et les effectifs s'élèvent à près de 350 licenciés. Cet engouement n'est pas près de s'affaiblir, avec la qualification d'athlètes cette année encore dans des compétitions internationales en individuel ou en équipe.

Prochain rendez-vous de l'agenda des sportifs amillois : le championnat du monde de jujitsu à Wroclaw (Pologne), du **25 au 27 novembre**.

Chez les féminines, Laure Doucet s'engagera en moins de 55kg. Chez les masculins, Sébastien Marty, après avoir combattu en moins de 69 et moins de 77kg, se lancera dans la catégorie des moins de 85kg.



Sébastien Marty.

Leur objectif commun : remporter une médaille. Au regard de leurs résultats passés, et notamment le double titre de vice-

championne du monde obtenu par Laure Doucet en 2014 et 2015, ils ont des chances d'y parvenir.

L'autre date à retenir est le 10 décembre. Ce jour-là, les 16 meilleures équipes masculines européennes de jujitsu, dont celle d'Amilly, s'affronteront lors de la première Coupe d'Europe des clubs à Villiers-sur-Marne.



Laure Doucet

Au niveau national, les J3 aligneront de nombreux athlètes aux championnats de France, en mars.

Ils n'auront pas à faire un long trajet pour y participer : la compétition, organisée par le club et la Ville d'Amilly, se déroulera au complexe du Château-Blanc de Villemandeur. 🌿

Tribune Libre

La soumission de nos politiques aux injonctions de l'Union européenne et des grands groupes souhaitant bénéficier au plus vite d'une main-d'œuvre à bas coûts, est de plus en plus visible sur nos territoires.

Tout en faisant fi de l'avis de la population, les préfets ont ainsi décidé d'y aller aux forceps, intimant l'ordre de ne rien divulguer. En conséquence du manque d'information par les pouvoirs publics, des retours négatifs sur expériences, des mensonges grossiers des médias sur le profil des "migrants", mais surtout de l'appel d'air meurtrier que cela engendre (la Méditerranée est devenue un véritable cimetière) ; nous demandons au Maire de bien vouloir signer la charte "ma commune sans migrants" que nous soumettrons au vote lors du prochain conseil municipal. 🗳️

Cette charte est consultable sur notre site internet www.fn-loiret.fr

Groupe Amilly Bleu Marine.



Martine Chobert, commission :
Affaires sociales
martine.chobert@amilly45.fr

Ludovic Marchetti, commission :
Travaux, Aménagement du Territoire
Commande Publique
ludovic.marchetti@amilly45.fr

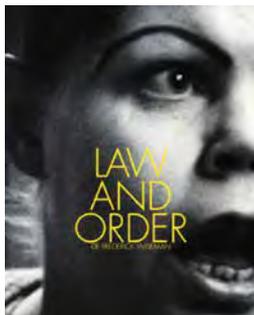
Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

Les animations à la médiathèque

Le Mois du film documentaire - autour de "La fabrique du réel" : les vendredis 2, 16 et 30 novembre

"Le Mois du Film documentaire" réunit un réseau de près de 2000 lieux culturels, sociaux et éducatifs et est l'occasion de découvrir une diversité d'œuvres (récentes, de patrimoine, de production française ou étrangère) au travers des programmations originales et éclectiques.

Les documentaires projetés cette année à la médiathèque traitent du rapport entre le réel et la fiction dans les films documentaires, mettant en question la vérité de l'image captée à travers le prisme de la caméra.



Mercredi 2 novembre à 20h00 : projection de "Law and order" de Frederick Wiseman – En présence de Charlotte Garson, critique de cinéma et écrivain.

Mercredi 16 novembre à 20h00 : projection de "Opération Lune" de William Karel.



Mercredi 30 novembre à 20h00 : projection de "Les 18 fugitives" de Amer Shomali et Paul Cowan – En présence de Dominique Barneaud, producteur du film.

Le gros quizz : samedi 26 novembre à 19h00

En route pour un quizz de culture générale, qui partira dans tous les sens... Attention, vous n'avez plus beaucoup de temps pour bien vous échauffer les neurones !

Serez-vous plus fort que l'an dernier ? Les meilleurs gagneront des lots fabuleux ! À partir de 12 ans, gratuit, sans réservation.



Les vendredis ciné - cycle "Patrimoine du cinéma français" : vendredi 9 décembre à 20h00

À la (re)découverte des films et acteurs mythiques du cinéma français. Dernier film du cycle. À partir de 15 ans. Gratuit, sans réservation.

Contes insolites, insolents et extravagants de Muriel Bloch : samedi 10 décembre à 16h00

Seule en scène, la célèbre Muriel Bloch improvisera son menu de contes ! Reconnue en France comme à l'étranger, où elle intervient beaucoup, elle conte dans de nombreux festivals, musées, bibliothèques, mais aussi sur les ondes de Radio France.

À partir de 5 ans, sans réservation, dans la limite des places disponibles. **Merci de respecter l'âge minimum des enfants.**



Le jour le plus court : un parcours ciné-gastronomique avec Agorame : vendredi 16 décembre, à partir de 18h00

Organisé à l'initiative du CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), avec le concours de l'Agence du court métrage, l'opération "Le jour le plus Court" propose de fêter le court métrage en France et à l'étranger en organisant des projections publiques et des rendez-vous festifs, ouverts à tous.

Le réseau des bibliothèques Agorame vous propose, dans ce cadre, un parcours ciné-gastronomique : nourritures intellectuelles et physiques au programme ! Horaires définitifs dans chaque médiathèque à venir, sachant que la médiathèque d'Amilly servira le dessert vers 22h00.

Transport en bus organisé pour tous ceux qui le souhaitent.

Durée des projections : 45 mn environ par médiathèque.

À partir de 12 ans, gratuit, sans réservation dans la limite des places disponibles.



Ciné mômes – cycle "Voyage" : samedi 17 décembre à 15h00

Voyage et aventure attendent les plus de sept ans à la médiathèque ! Dernier film du cycle.

Pour les 7-12 ans, gratuit, sans réservation.



Pour en savoir plus

Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits de l'Homme
Tél. 02 38 90 09 55 - Courriel : mediatheque.amilly@agorame.fr
<https://www.facebook.com/mediathequedamilly/info>

Ouverture au public : le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Un livre, un titre

L'ÉCOLE À LA CASSEROLE : 50 RECETTES POUR COMPRENDRE SES LEÇONS EN CUISINANT DE SEYMOURINA CRUSE ET AURÉLIE CAUDRON, ILLUSTRÉ PAR MATTHIAS MALINGRÈY (ÉD. THIERRY MAGNIER)



Apprendre ses leçons peut parfois être rébarbatif pour ne pas dire ennuyeux, alors que faire la cuisine et déguster de bons petits plats est une activité qui réjouit petits et grands. Seymourina Cruse a donc eu l'idée de mélanger ces deux activités pour enseigner de façon ludique et gourmande la règle de trois, les groupes nominaux ou encore l'art baroque à nos petites têtes blondes.

Le livre comporte sept parties – recettes mathématiques, grammaticales, historiques, géographiques, linguistiques, scientifiques et artistiques – mélangeant humour, cuisine et quelques exercices pratiques pour réviser ses leçons et aiguïser ses papilles.

Certaines recettes seront réservées aux plus grands ou sous la surveillance des parents tandis que d'autres pourront être réalisées en toute autonomie par les plus jeunes.

Une délicieuse façon d'apprendre. 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Jeunesse, section Documentaires (641.5 CRU)

DVD - jeunesse

PIANOTINE : APPRENEZ LA MUSIQUE EN VOUS AMUSANT, DE PHILIPPE LE DEM (ARTE ÉDITIONS)



L'apprentissage de la musique est quelque chose d'exigeant, c'est certain. Sans renier l'exigence de l'objectif, ARTE et Nickel Film ont produit une excellente série animée à l'adresse des enfants de 6 à 11 ans. Sous la forme d'épisodes de 13 minutes, Pianotine invite les spectateurs à entrer dans le monde de la musique, un monde trop souvent perçu comme hermétique et difficile d'accès.

L'ambition de ce projet est de démocratiser la musique, de rendre le solfège accessible et compréhensible pour tous les enfants. Ce programme ne prétend pas remplacer un apprentissage "traditionnel", le but ici est d'initier et, surtout, donner l'envie d'apprendre la musique.

Le format série permet de distiller les bases d'une éducation musicale de manière ludique grâce à une réalisation pleine d'humour. Pour le moment, 24 épisodes constituent la première saison de la série et abordent de nombreuses notions : la note, les différentes familles d'instruments, les clés, les genres musicaux... Une seconde saison est en production.

En parallèle, des ateliers en ligne ont été créés à l'intention des enseignants des écoles primaires. Vous trouverez plein d'informations sur le site pianotine.fr 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Jeunesse, section Vidéo (780.7 PIA)

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

Adrien Authier, Pacôme Garnier, Rafael de Campos Ramos, Louise Perreau (hors commune Gien), Sam Saleh, Nassim Benamra, Malo Le Noxaïc, Wacime Saadi, Maria Munteanu, Elona de Haro, Romy Darreau, Ksenya Chauveau, Yamodou-Junior Thiam, Léon Regnier Dufau, Célia Saccoccio, Jeanne Millet, Asmitha Velupillai, Matisse Louis, Arya Ursino, Ezequiel Bitan, Lenny Magnaudeix, Yasin Hizlioglu, Leny Leroux.

Mariages :

Jérôme Marcou et Aline Leroyer
Jérôme Rousset et Sandra Lamiot
Sébastien Micoud et Fanny Bourillon
Eric Barbieri et Cindy Lancelot
Stéphane Gaillard et Sabine Grison

Décès :

Roland Picault, Jacqueline Solon, Jean-Pierre Basse, Hélène Choïnel, Gérard Compin, Lucien Cliquet, Julie Bouvrande née Gachet, Bernard Bézieux, Jacques Blin, Jacques Blondeau,, Louis Vaillot, Jacqueline Bouvet veuve Marchon, Suzanne Faussey, Josette Nigon veuve Cogne, Daniel Pichereau (transcription Chevilly-Larue), Monique Cousin, Georges Laurent, Paulette Poette, Christiane Avignon épouse Helle, Caterina Rossi veuve Moïoli, Jacqueline Gimonet veuve Amadou, Ramon Caballero Mesa, Colette Geoffron veuve Renard, Dorothee Piat, Marie Jablonska veuve Janiec, Gilbert Mercier, Roland Bauche, Micheline Trarieux, Joseph Grabowski.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines réunions :
mercredis 9 novembre
et 7 décembre à 20h00
Maison Saint-Loup.

Le compte rendu est régulièrement affiché sur les panneaux extérieurs face à la mairie et consultable sur le site de la Ville www.amilly.com



9h - 18h

.....

Dimanche
11
Décembre

**Marché
de Noël**

AMILLY
Centre-Bourg



Tout le programme sur : amilly.com